

## SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 14 juin 2021

**Etaient présents** : MM. Nef, Agras, Carpentier, Cominotti, De Prada, Espiet, Grux et Knepper, et Mmes Lapeyrère, Mascarenc, Maurens, Pérès et Petit

**Excusés** : M. Bourdieu et Mme Kauffmann

### **1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17/05/2021**

Le maire demande aux membres du conseil municipal si des observations sont à formuler concernant le compte-rendu de la réunion du 17 mai 2021 : sans objet ; approbation unanime.

### **2 – DSP CASINO : RAPPORT DU DELEGATAIRE SAISON 2019/2020**

M. le Maire donne lecture du rapport du délégué relatif à la DSP du Casino pour la saison 2019/2020.

Aucune observation

### **3- TRAVAUX SUR VOIRIE A BIDACHE**

M. le Maire donne lecture du courriel de Mme Bourrust en date du 1<sup>er</sup> juin 2021 demandant l'autorisation d'installer des rampes de protection sur la largeur de la voie communale (3m) qui traverse le lieudit « Bidache » afin de protéger les tuyaux d'alimentation en eau du passage des véhicules. Ces tuyaux d'alimentation en eau sont indispensables pour l'élevage de porcs.

La création d'un passage piéton est envisageable pour sécuriser les personnes accueillies à la ferme.

Accord à l'unanimité

### **4 – INSTALLATION JEUNE MEDECIN**

M. le Maire informe l'assemblée de l'arrivée en fin d'année 2021 d'une jeune médecin originaire de Castéra-Verduzan. Afin de l'aider dans son installation, une aide financière est proposée sous forme de prime d'installation. Une convention sera établie entre la commune et cette jeune médecin afin de définir les engagements des deux parties.

L'acquisition du matériel sera prise en charge directement par la commune qui en sera propriétaire.

Avis favorable

### **5 – QUESTIONS DIVERSES**

- Sécurité RD 42 : en complément du radar pédagogique des panneaux « stop » pourraient être installés aux intersections avec la promenade de l'Auloue et la rue de Lomagne : à étudier ;
- Ecole élémentaire : un vidéoprojecteur donne des signes de fatigue et nécessite d'être remplacé : coût 2 100 € TTC ;
- Local « CCI » libre : une pâtisserie souhaite s'installer durant l'été dans ce local afin de produire des gâteaux destinés à la vente. Afin de lui apporter un soutien, une exonération du paiement du loyer pendant 2 mois est envisagé. Quelques menus travaux de rénovation sont nécessaires dont la peinture qui est fournie par la commune et la pâtisserie effectuera les travaux. Avis favorable ;
- Local « CCI » de la kinésithérapeute : validation du projet d'aménagement proposé par l'architecte. Les travaux seront réalisés en septembre prochain ;
- Opération de nettoyage à la base de loisirs : Véronique Mascarenc informe l'assemblée d'une réunion préparatoire vendredi 18 juin 2021 à 15h à la base de loisirs ;
- Animations estivales : Véronique Mascarenc informe l'assemblée de la présentation de la programmation estivale sur le territoire de GACG lors de la dernière assemblée générale de CIRCA. Sur les 7 spectacles proposés, seul un spectacle a lieu en dehors de la ville d'Auch et dans l'agglomération : c'est à Jégun. Deux autres spectacles ont lieu hors agglomération (Caussens et Préneron) ! Rien concernant les autres communes membres de l'agglomération. Consternation ;
- Confection des repas à la cantine : une réunion d'échanges aura lieu le 22 juin à 19h30 avec les parents d'élèves et la cuisinière recrutée ;
- Assemblée citoyenne : Jean-François Knepper informe l'assemblée des deux prochaines réunions (23 juin et 6 juillet) pour présenter les 10 projets proposés dans le cadre du budget participatif et effectuer une première sélection. Le vote des citoyens aura lieu du 29 août au 5 septembre 2021 ;
- Elections des 20 et 27 juin 2021 : rappel des permanences pour tenir le bureau de vote et information sur les scrutateurs proposés pour le dépouillement ;
- Prochaine réunion du conseil municipal : 19 juillet à 20h30

Ainsi délibéré le 14 juin 2021